



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 DECEMBRE 2015

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45
- Qui ont pris part aux délibérations : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 30 novembre 2015, s'est réuni le mardi 8 décembre 2015 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Madame Patricia ROBIN, Madame Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Myriam LAZREUG, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

- Madame Magali CONESA (prend part aux délibérations N° 223 et 203 à 210).
- Madame Mékia ADDAD (prend part aux délibérations N°223, 265 et 203 à 226).
- Madame Catherine BUTTY (prend part aux délibérations N°223, 265 et 203 à 226).

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Madame Aline BOURDAIRE
- Madame Alexandra ARDISSON
- Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Chems SALLAH (ne prend part aux délibérations N° 223 et 203 à 208).
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (ne prend pas part aux délibérations N°223 et 203).
- Madame Valérie COPIN (ne prend pas part aux délibérations N° 223 et 203).

PROCURATION :

- Madame Catherine BUTTY à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Valérie COPIN à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Pascal PELLEGRINO à Monsieur le Maire
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Anne-Marie DUVAL
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Dominique BOURRET
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Brigitte VIDAL
- Monsieur Chems SALLAH à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Cyril DAUPHOUD
- Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Monsieur Stéphane CASSARINI
- Madame Mekia ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Madame Magali CONESA à Madame Frédérique CATTART

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2015.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2015-249 GRILLE TARIFAIRE POUR L'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Questions diverses :

Questions écrites de Monsieur Stéphane CASSARINI reçues par mail émanant de Madame Myriam LAZREUG le dimanche 6 décembre 2015 à 13h38.

Ces questions seront traitées en commissions permanentes et / ou au Conseil Municipal du 23 février 2016. Des réponses pourront être apportées par écrit.

**2015 - 203 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
APPROBATION DU PROJET DE STATUTS**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le projet de statuts de la CAPG ci-annexé ;
- **CHARGER** Monsieur le Président de notifier la présente délibération à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes et à Monsieur le Président de la CAPG.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 204 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
MODIFICATION**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la modification du règlement intérieur du conseil municipal de la Ville de GRASSE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2015 - 205 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
CONVENTION CADRE**

Monsieur le Maire

- **CREER** un Conseil Municipal des jeunes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 206 COMPTES-RENDUS ANNUELS D'ACTIVITES DES SERVICES DELEGUES

Monsieur le Maire

- **PRENDRE** acte des rapports suivants :
 - La concession de distribution publique de Gaz – GrDF,
 - La délégation du service public de l'assainissement - Lyonnaise des Eaux,
 - La délégation du service public de l'eau potable - Lyonnaise des Eaux,
 - La délégation de service public du service de restauration scolaire et municipale – Sodexo,
 - La délégation de service public d'enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules – A.A.06
 - La délégation de service public d'exploitation des parcs de stationnement - Vinci Park (INDIGO)
 - La Foux,
 - Honoré Cresp,
 - Hôtel de Ville – Cathédrale.
 - PPP éclairage public et signalisation lumineuse tricolore - Illuminéo
 - La Régie des Parkings Grassois.

**2015 - 207 RAPPORTS D'ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE – EXERCICE 2014**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE ACTE** de la présentation des rapports annuels.

2015 - 208 SIGNATURE DU CONTRAT DE MIXITE SOCIALE AVEC L'ETAT

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer, aux côtés de l'Etat et de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, un contrat de mixité sociale joint en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2015 - 209 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

- **DONNER UN AVIS FAVORABLE** à la suppression du repos dominical 12 dimanches par an à partir de 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 210 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2016
AVANCES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement d'avances sur subventions de fonctionnement à certaines associations.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 211 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2015**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations conformément à la liste ci-dessus.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 212 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
REGIE DES RECETTES
INTEGRATION ET MISE EN VENTE DU JOURNAL LE FIGARO HORS SERIE
DEDIE A FRAGONARD**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à concéder une mise en vente des 25 exemplaires du journal Le Figaro hors-série à la régie du Musée d'Art et d'Histoire de Provence au prix de 8,90 € ;
- **DIRE** que les recettes seront inscrites à l'article 7078 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 213 VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
REGIE DES RECETTES
INTEGRATION ET MISE EN VENTE DU JOURNAL LE FIGARO HORS SERIE
DEDIE A FRAGONARD**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à concéder une mise en vente des 25 exemplaires du journal Le Figaro hors-série à la régie de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard au prix de 8,90 € ;
- **DIRE** que les recettes seront inscrites à l'article 7078 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 214 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT CENTURY 21**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de participation financière entre la franchise Century21 Grasse et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que les recettes seront inscrites au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 215 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT – MONSIEUR MORTEROL**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant 535 livres offerts par Monsieur MORTEROL et la commune de Grasse
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que les recettes seront inscrites au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 216 ESPACE CULTUREL ALTITUDE 500
LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Mademoiselle Marjorie RIVA à déposer une demande de licence 1 pour l'établissement « Espace Culturel Altitude 500 ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 217 PARTICIPATION - AMENAGEMENT DE SECURITE PAR LA CREATION D'UN TOURNE A
GAUCHE SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE RD304**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la participation financière de la société LECLERC.
- **APPROUVER** les termes de la convention de participation financière entre la Société LECLERC et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 218 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n°2 du Budget principal, par chapitre telle qu'elle vous est proposée en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 6 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 219 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1
ASSAINISSEMENT**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 du Service d'Assainissement par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

EXPLOITATION	Chapitres	Libellés	Montants
DEPENSES	65 6541	Créances admises en non-valeur	- 10 000 €
	67 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 10 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 220 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1
BUDGET ANNEXE – REGIE D'EXPLOITATION DU CINEMA STUDIO**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 de la régie d'exploitation du Cinéma Studio par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

EXPLOITATION	Chapitres	Libellés	Montants
DEPENSES	011 6135	Locations mobilières	- 3 000 €
	012 6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	+ 3 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 221 BUDGET PRINCIPAL
AUTORISATION DEPENSES
INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET 2016**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 267.180 €
 - Autorisation demandée : 267.180 € * 25%= 66.795 €
 - **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 282.270 €
 - Autorisation demandée : 282.270 € * 25%= 70.567 €
 - **Chapitre 21 « immobilisations corporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 1.048.204 €
 - Autorisation demandée : 1.048.204 € * 25%= 262.051 €
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 2.828.515 €
 - Autorisation demandée : 2.828.515 € * 25%= 707.128 €

- **Chapitre 926 « ingénierie et conduite projet de renouvellement urbain »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 10.000 €
 - Autorisation demandée : 10.000* 25%= 2.500 €

- **Chapitre 927 « requalification îlots dégradés projet de renouvellement urbain »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 3.599.999 €
 - Autorisation demandée : 3.599.999 € * 25%= 899.999 €

- **Chapitre 928 « aménagements »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 4 865.000 €
 - Autorisation demandée : 4.865.000 €* 25 % = 1.216.250 €

- **Chapitre 929 « équipements et locaux associatifs »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 2.819.999 €
 - Autorisation demandée : 2.819.999 € * 25 % = 704.999 €

- **Chapitre 931 « centre patrimonial Antoine Maure »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 156.331 €
 - Autorisation demandée : 156.331 € * 25 % = 39.082 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 222 MISSION D'EXPERTISE FINANCIERE
AVENANT**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **VALIDER** le recours à cette mission d'expertise.
- **ADOPTER** les présents tarifs : 175 euros nets augmentés des charges sociales et fiscales.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2015 - 223 PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CAFFIL-SFIL-DEXIA CREDIT LOCAL
ACCEPTATION FONDS DE SOUTIEN
AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION AVEC L'ETAT**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCEPTER** le fonds de soutien d'un montant de 12 439 594.18 euros correspondant à 62.27% du montant de l'indemnité de remboursement anticipé de référence du 28 février 2015.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée et d'accomplir toutes formalités nécessaires à l'encaissement du fonds de soutien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CONESA, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 224 OCTROI DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES PUBLICS
DES COMMUNES
DECISION DE PRINCIPE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **OCTROYER** l'indemnité de conseil à 100 % à Madame Joëlle GOFFINET, Trésorière principale de la commune de Grasse,
- **DIRE** que le calcul de cette indemnité se fera par application du barème fixé par l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des trois dernières années à l'exclusion des opérations d'ordre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 225 RENOUVELLEMENT URBAIN
SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES A LA COLLECTIVITE
DE L'EXERCICE 2014 ET DE L'AVENANT N°21**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** le compte rendu financier présenté à la Ville, ainsi que le nouveau bilan révisé pour un montant de 55,078 millions d'euros TTC.
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 8,509 millions d'euros et procéder au versement de la participation communale 2016 de 547 000 € pour financer les opérations dites ANRU et maintenir l'équilibre financier de cette opération, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par Pays de Grasse Développement.
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2016.
- **APPROUVER** l'avenant n° 21 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 226 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION
ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2014**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2014 de la SPL Pays de Grasse Développement, en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 227 AUTORISATION DE SIGNATURE
CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE
SUR LE SITE ST MARC**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les termes de la convention d'intervention foncière sur le site st Marc entre l'EPFR et la Commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2015 - 228 CONTRAT DE VILLE 2015-2020
APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT
DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES TFPB SITUEES EN QUARTIERS
PRIORITAIRES DU CONTRAT DE VILLE PAYS DE GRASSE
POUVOIRS DONNES A MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** la convention-type jointe à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer la convention dans sa forme définitive.
- **SOLLICITER** le concours de l'ensemble des partenaires susceptibles de venir en appui à ces dispositions.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 229 CONTRAT DE VILLE
CONVENTION TRIPARTITE DE PARTENARIAT AVEC ERDF ET L'ASSOCIATION
HARJES POUR L'EMBELLEMENT DE DEUX POSTES DE TRANSFORMATION
ELECTRIQUE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Ville de Grasse, ERDF Alpes Maritimes, et l'association HARJES;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 230 PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE
COPROPRIETE 5 RUE TRACASTEL
AVENANT DE SORTIE**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la signature d'un avenant à la convention d'écrêtement avec la copropriété du 5 rue Tracastel permettant de verser à la copropriété un montant de 1 106, 46 euros représentant le solde de l'opération.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville de Grasse, tous documents à intervenir dans le cadre de la présente affaire, et notamment l'avenant à la convention d'écrêtement
- **DIRE** que la somme est prévue au budget.

Monsieur VOARINO ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 231 ACCES A L'ECOLE DE SAINT-FRANCOIS
CESSION D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE
REGULARISATION FONCIERE**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de la cession au profit de la Commune de la parcelle cadastrée HM n° 246 pour 1 040 m² constituant l'accès à l'établissement scolaire St François moyennant le l'Euro symbolique aux hoirs BOULAT.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au bénéfice de la collectivité ainsi que les actes nécessaires à la réalisation de la présente affaire.
- **DIRE** que la somme est inscrite au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 232 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – BOULEVARD DU JEU DE BALLON**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale, Messieurs MILANJA Jovan, COTTE Johann, ROUYER Cédric.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 233 INSTAURATION D'UNE INDEMNITE DE DEPART VOLONTAIRE

Madame Valérie COPIN

- **VALIDER** les conditions d'attribution ci-dessus exposées,
- **ADOPTER** l'instauration d'une indemnité de départ volontaire au bénéfice des agents de la Ville de Grasse démissionnaires pour créer ou reprendre une entreprise selon les modalités définies.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire de Grasse à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette indemnité.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 – 234 CREATION D'UNE INDEMNITE DEGRESSIVE REMPLACANT L'INDEMNITE EXCEPTIONNELLE CSG

Madame Valérie COPIN

- **ADOPTER** le principe de la mise en œuvre de l'indemnité dégressive en remplacement de l'indemnité exceptionnelle compensatrice de charges sociales pour les agents qui bénéficiaient du dispositif jusqu'en avril 2015.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 235 INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS
MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION**

Madame Valérie COPIN

- **MODIFIER** le tableau de répartition en intégrant deux conseillers municipaux délégués dont le montant de l'indemnité individuel est fixé à 11.90% de l'indice brut 1015,
- **MODIFIER** le tableau de répartition en intégrant pour le 1^{er} Adjoint le montant de l'indemnité tenant compte de cette importante délégation.

Madame MANDREA, Monsieur BARBEY et Monsieur WESTRELIN ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur BROSSY, Madame CATTART (2 voix), Monsieur VOARINO.

**2015 - 236 BOURSES ELITES
ADOPTION – ATTRIBUTION**

Monsieur Gilles RONDONI

- **ATTRIBUER** une bourse de : 300 € à Maxime ARICAT
- **ATTRIBUER** une bourse de : 300 € à Marie-Lou BERTHIER
- **ATTRIBUER** une bourse de : 300 € à Maelys BOUET
- **ATTRIBUER** une bourse de : 600 € à Céline BOUSREZ
- **ATTRIBUER** une bourse de : 300 € à Pauline BRAC
- **ATTRIBUER** une bourse de : 800 € à Célia BREMOND
- **ATTRIBUER** une bourse de : 500 € à Mathilde GAUTIER
- **ATTRIBUER** une bourse de : 1 000 € à Alexis RAYNAUD
- **ATTRIBUER** une bourse de : 400 € à Roza SOPOSKI
- **ATTRIBUER** une bourse de : 400 € à Lauriane THURIN
- **ATTRIBUER** une bourse de : 600 € à Thomas TRINTIGNAC
- **ATTRIBUER** une bourse de : 400 € à Florian ZAWADKA
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 237 GR 406 – ROUTE NAPOLEON
PARC NATUREL DEPARTEMENTAL ROQUEVIGNON**

Monsieur Gilles RONDONI

- **ACCEPTER** le nouveau tracé du sentier GR 406 (Route Napoléon à pied) empruntant le territoire communal dont le plan est joint à la présente délibération.
- **AUTORISER:**
 - la modification du tracé du GR 406 et le balisage de celui-ci reprenant le tracé du GR51 depuis le chêne de l'Empereur jusqu'à la commune de Saint-Vallier et empruntant un sentier en contre-bas traversant le vallon de Clairette, conformément à la Charte Officielle du balisage et de la signalisation – édition Fédération Française de la Randonnée pédestre 2006 : Blanc et rouge.
 - La pose du balisage blanc et rouge sur l'itinéraire concerné, sachant que la mise en place et l'entretien de ce balisage seront assurés par la Fédération française de la Randonnée.
- **S'ENGAGER A :**
 - Conserver aux chemins retenus sur son territoire leur caractère public et ouvert,
 - Ne pas les aliéner,
 - Maintenir la libre circulation des activités ci-dessus désignées,
 - Prévoir le remplacement des dits itinéraires en cas de modifications (suppression, remembrement, cession).
- **DEMANDER** en conséquence à Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes de bien vouloir inscrire ce nouveau tracé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des voies et des chemins ruraux par le GR 406.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 238 RECONDUCTION DE LA CONVENTION D'UTILISATION RECIPROQUE DES
INSTALLATIONS SPORTIVES ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA VILLE DE GRASSE**

Monsieur Gilles RONDONI

- **AUTORISER** le Maire à signer la convention d'utilisation réciproque des installations sportives municipales et départementales sur la Commune de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 239 CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE
APPROBATION DU NOUVEAU CONTRAT**

Madame Dominique BOURRET

- **VALIDER** les orientations pour les actions nouvelles du « Contrat Enfance-Jeunesse »
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat « Enfance – Jeunesse » entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales »
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2015– 2016– 2017 et 2018
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions à venir avec la Caisse d'Allocations Familiales
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations partenaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 240 AVANCES SUBVENTIONS
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le principe d'acomptes de subventions aux associations pour l'année 2016.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **AUTORISER** le versement des acomptes mentionnés ci-dessus :
Imputation : Service Jeunesse
Contrat Enfance Jeunesse 000 3602 - 6574 – 422 –1021 - 20321- ENFANCE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 241 SERVICE JEUNESSE
INVESTISSEMENT MATERIEL
DEMANDE DE SUBVENTION PORTAIL FAMILLE ET E.R.I.C**

Madame Dominique BOURRET

- **SOLLICITER** les subventions d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour réaliser l'achat de ce matériel.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 242 SERVICE JEUNESSE
DEMANDE DE SUBVENTION
PROGRAMME DE PARENTALITE**

Madame Dominique BOURRET

- **SOLLICITER** les subventions de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 243 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE
AVENANT N°11**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°11 au contrat de Délégation de Service Public relatif à la restauration scolaire et municipale conclu avec la société SODEXO.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 244 **BOURSES COMMUNALES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ATTRIBUTION**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à attribuer les bourses d'enseignement supérieur aux étudiants désignés ci-dessous :

NOM - Prénom	Niveau d'Etude	Montant Bourse 2015/2016
ARIFA Karim	Master 2 Informatique	640.00
BEN ABDELJELIL Imen	Licence Générale Gestion Entreprise et Administration	512.00
BENSIMON Geoffrey	Master 2 LEA	512.00
CARDEUR Guillaume	ISMIN 1 Ecole Ingénieur	512.00
CURIALE Léa	Odontologie 3	640.00
GIMENEZ Coralie	Licence 3 Physique Chimie	512.00
HARRATHI Asma	Master 1 Génie biomédical	640.00
HARRATHI Myriam	Licence 3 Economie Gestion	640.00
HERNANDEZ Estelle	Licence 3 Communication	512.00
LADJEROUD Nadia	Licence 1 Droit	320.00
LEMBERGIER Ketsiha	Diplôme état Professeur danse 2	640.00
MINAUDO Pauline	DUT 1 Info Communication	512.00
MOTTIN Kévin	Prépa 1 Polytech	512.00
PICART Leïla	Classe Prépa Enseignement Supérieur 1 Musique	640.00
PICART Malika	Master 2 Monde Germanophone	640.00
PRIOLLAUD Loïs	Médecine 2	320.00
ROLLES Marine	Master 1 ACR Recherche	512.00
Total		9216.00 €

- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 245 CREDITS DE FONCTIONNEMENT
DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** à faire l'avance de financement pour les frais de matériel des psychologues scolaires.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les communes ayant bénéficié du réseau des psychologues scolaires pendant l'année scolaire 2015-2016.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 246 PROJET ERASMUS
PROGRAMME COMMUNAUTAIRE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DANS LES ECOLES
CONTRAT FINANCIER DE L'ECOLE HENRI WALLON ELEMENTAIRE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de subvention n°2015-1-FR01-KA219-015132_1 avec l'Agence ERASMUS + France.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2015 et 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 247 PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AUX CLASSES DECOUVERTES
EXERCICE 2016**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** la participation de 9.55 € par jour et par enfant aux séjours des classes "découverte"
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 248 REPAS DE LA CLASSE RELAIS AU SELF MUNICIPAL
CONVENTION AVEC LES COLLEGES GRASSOIS ET LES COLLEGES HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à ne pas appliquer le droit d'accès au restaurant municipal pour les élèves de la Classe Relais de Grasse.
- **APPROUVER** les termes de la convention d'accueil au restaurant municipal de la Classe Relais avec les Collèges Grassois et hors commune.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention d'accueil au restaurant municipal avec les collèges Grassois et hors commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 249 RETIREE

2015 - 250 BUDGET EAU POTABLE
AUTORISATION DEPENSES
INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET 2016

Madame Nicole NUTINI

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016 de l'eau potable, dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 2.429.767 €
 - Autorisation demandée : 2 429 767 € * 20%= 485 953 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 251 BUDGET ASSAINISSEMENT
AUTORISATION DEPENSES
INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET 2016

Madame Nicole NUTINI

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016 de l'assainissement, dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 59.920 €
 - Autorisation demandée : 59 920 € * 20%= 11 984 €
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget primitif 2015 : 1 350.000 €
 - Autorisation demandée : 1 551 289 € * 20%= 310 258 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 252 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION
ASSOCIATION D'UNE RIVE A L'AUTRE

Madame Nicole NUTINI

- **AUTORISER** le versement d'une subvention exceptionnelle de 10.000€ pour l'association d'Une Rive à l'Autre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 253 PARTICIPATION DE LA VILLE DE GRASSE
A L'APPEL A PROJET DE L'AGENCE DE L'EAU
ECONOMIES D'EAU
DEMANDES DE SUBVENTION**

Madame Nicole NUTINI

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la demande de subvention à intervenir auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, de tout autre partenaire financier, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 254 SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT
HAMEAU DU PLAN
INTEGRATION D'UN RESEAU D'EAU DANS LE PERIMETRE D'AFFERMAGE -
SERVITUDE DE PASSAGE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** l'intégration du réseau d'eau potable du Hameau du Plan dans le périmètre d'affermage public,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la servitude de passage à intervenir avec le Hameau du Plan, ainsi que tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 255 SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT
ATTIBUTION DU FONDS D'AIDE A L'INDIVIDUALISATION 2015
AU HAMEAU DU PLAN**

Madame Nicole NUTINI

- **ATTRIBUER** 10 000 € à la copropriété Hameau du Plan dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Individualisation.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document comptable s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 256 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
REVISION DU REGLEMENT DE SERVICE ET DES STATUTS DE LA REGIE
MISE A JOUR DES REDEVANCES**

Madame Nicole NUTINI

- **ADOPTER** les montants des redevances du SPANC, décrites ci-dessus,
- **APPROUVER** la modification du règlement du service,
- **APPROUVER** la modification des statuts du service.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 257 GROUPEMENT DE COMMANDE DIAGNOSTIC QUALITE AIR INTERIEUR ECOLES
ADHESION**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** et soutenir ce projet collectif de réalisation des études de qualité de l'air intérieur des bâtiments concernés.
- **PRENDRE** acte que le projet est co-financé par la Communauté d'Agglomération Pays de Grasse et les communes de : Andon, Auribeau-sur-Siagne, Cabris, Escragnolles, Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Mouans-Sartoux, Pégomas, Peymeinade, Saint Cézaire-sur-Siagne, Saint Vallier-de-Thiery et Le Tignet.
- **APPROUVER** que la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est coordonnateur pour mener à bien le groupement de commande.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande ainsi que tous les documents relatifs à ce partenariat, jointe à la présente.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont et seront inscrits aux budgets 2016 et suivants afin de prévoir la dépense de la Ville de Grasse pour ses écoles maternelles et primaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 258 ACQUISITION D'UN PROCESSUS DE VERBALISATION ELECTRONIQUE
DEMANDE DE SUBVENTION
AUTORISATION DE MISE OEUVRE**

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 13 500 € auprès des services compétents de l'Etat.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la verbalisation électronique sur le territoire de la commune de Grasse
- **DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes et en dépenses sur l'exercice 2016 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 abstentions : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2015 - 259 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016
REMUNERATION**

Madame Brigitte VIDAL

- **APPROUVER** le mode de rémunération des agents recenseurs.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 260 PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA POSTE
CONVENTION**

Madame Brigitte VIDAL

- **AUTORISER** monsieur le Maire à signer les conventions avec la poste pour les agences postales de Plascassier et des Aspres
- **DIRE** que les recettes seront inscrites au budget 2016 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 261 RENOUELEMENT DE LA CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA
FORET COMMUNALE DE GRASSE P.E.F.C**

Monsieur Jean-Marc GARNIER

- **APPROUVER** la cotisation à PEFC PACA pour un montant de 126.60 €,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2015 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 262 PROJET EUROPEEN ALCOTRA
REVALORISATION DES JARDINS DE LA RIVIERA FRANCO-ITALIENNE**

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** la participation de la Ville de Grasse au programme de coopération transfrontalière ALCOTRA 2014-2020 dans son Axe 3 pour un montant global de 203.080€ avec la participation de fonds propres de la Ville pour un montant de 30.462€.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 263 CITE REVES
ATTRIBUTION DES BOURSES AUX LAUREATS**

Monsieur Chems SALLAH

- **APPROUVER** l'action ci-dessus exposée,
- **VOTER** les subventions,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions avec les lauréats,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016
- **AUTORISER** le versement de la subvention aux lauréats suivants :

1. Monsieur Romain GUASTALLI=	2 500 €
2. Mademoiselle Danielle NGOBAMAR =	3 600 €
3. Mademoiselle Chloé RODRIGUEZ =	1 600 €
4. Monsieur Mathieu NASRI =	1 500 €
5. Mademoiselle Coline PASCAL =	1 300 €
6. Mademoiselle Noémie ZAMBRANA =	1 300 €
7. Monsieur Corentin POSTIC =	2 000 €
8. Monsieur Martin PIEDNOIR =	1 500 €
9. Mademoiselle Ariane ROUBI =	1 800 €
10. Mademoiselle Marine WOJCIECHOWSKI =	1 000 €
11. Mademoiselle Nadia LADJEROUD =	4 300 €
12. Monsieur Antonin ROUILLON =	1 300€
13. Monsieur Grégoire FLEURIDAS =	1 300 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 264 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
TARIF DU PREMIER TRIMESTRE**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ANNULER** la réduction forfaitaire de 30€ sur le tarif du 1^{er} trimestre pour tous les élèves, hormis ceux inscrits uniquement en pratiques collectives instrumentales ou vocales.
- **CONSERVER** les autres tarifications en vigueur depuis la délibération du 4 novembre 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 - 265 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
CHAPELLE SAINT-THOMAS - ŒUVRE D'ART
DEMANDE DE SUBVENTION**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la restauration du panneau de Saint Ivcond.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'autorisation spécifique de travaux auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2015 – 266 AMENAGEMENT DE SECURISATION DE LA RD 4
ACQUISITION D'UNE PARCELLE**

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition de deux parcelles respectivement de 126 m² et 3 m² à détacher de la parcelle CD n°1 appartenant à la SCI ARPERO moyennant le versement d'une indemnité de 6 100 Euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au bénéfice de la collectivité ainsi que les actes nécessaires à la réalisation de la présente affaire.
- **DIRE** que la somme sera inscrite au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 – 267 GARANTIE D'EMPRUNT OGEC FENELON / MODIFICATION

ARTICLE 1: la Commune de GRASSE accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement de l'emprunt qui suit pour un montant total de 7 250 000 euros, souscrit par l'OGEC FENELON auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur.

Les caractéristiques de l'emprunt destiné au financement de l'acquisition et des travaux sont les suivantes :

Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur :

Montant de l'emprunt	: 14 500 000 euros
Montant garanti	: 7 250 000 euros
Echéances constantes	: mensuelles
Taux d'intérêt	: Taux fixe sur la période de 3, 50 %

Durée totale du prêt: : 22 ans + 2 ans de préfinancement
Frais de dossier : 21 750 €

Ce financement fera l'objet d'un contrat de prêt.

ARTICLE 2 : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt avec l'OGEC FENELON.

ARTICLE 3 : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre l'emprunteur et le prêteur indiqués ci-dessus.

ARTICLE 4 : Les autres dispositions prévues à la délibération du 22 septembre 2015 demeurent inchangées.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 9 décembre 2015

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse